



BULLETIN D'INSCRIPTION

A RENVoyer, PAR RETOUR DE COURRIER, AVEC VOTRE REGLEMENT :

A l'ordre de l'Association Ste Anne-Prat-ar-Raz
Chez Annick PERNEZ - 42, rue Laennec - 29710 PLONEIS

VIDE-GRENIERS PLONEIS - 20 OCTOBRE 2024

Ouverture : Dimanche 20 octobre 2024 : 9 h à 18 h

Exposition : Salle Ti an Dourigou

Installation à partir de 7 h.

PARTICULIERS :

Nom et prénom :

Adresse : CP VILLE :

① fixe : ① portable :

e-mail : @

Carte d'identité, permis de conduire, Passeport, n°(*):

Délivré par : le :

Nature des objets exposés :

PROFESSIONNELS :

Nom et prénom :

Activité :

Adresse :

① fixe : ① portable :

e-mail :

Registre du commerce/des métiers n° :

Délivré par : le :

Attention ! Une réservation d'un minimum de 2 m est exigée

RÉSERVATION	QUANTITÉ	TOTAL
Emplacement avec table fournie et chaise m X 5 €€
Emplacement sans table et chaise fournie J'ai un portant : OUI – NON (<i>raier la mention inutile</i>) Si oui, je prends, obligatoirement, 1 m ou plus sans table m X 4 €€
Enfants (MOINS de 12 ans) : Table fournie avec 1 chaise. <i>Ces emplacements sont exclusivement réservés à la présentation d'articles pour enfants.</i> m X 2 € (maximum : 2 m).€

MONTANT TOTAL DUREGLEMENT :
€

Chèques : Espèces :

* Rayer les mentions inutiles

- Cette manifestation s'adresse aux négociants inscrits au registre du commerce dans les conditions de la législation en vigueur, aux collectionneurs et aux particuliers dans le but de promouvoir l'esprit de collection et de favoriser les contacts et transactions entre collectionneurs.
- Aucun emplacement ne sera attribué avant la signature de ce présent bulletin d'inscription, accompagné du règlement
- Seuls les enfants munis d'une autorisation parentale pourront débiller (uniquement jouets et vêtements). En outre, ils devront être présents sur leur stand.
- Les particuliers ne pourront exposer que des objets personnels
- La vente ou le don d'animaux vivants sera strictement interdit
- Les particuliers s'engagent à ne participer qu'à 2 manifestations dans l'année civile
- Aucun emplacement inférieur à 2 m ne sera attribué, sauf enfant
- Tout emplacement non occupé 1 heure avant l'ouverture au public sera redistribué
- **L'exposant s'engage à ne pas remballer avant 18 h**
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, dégradation des marchandises exposées dans l'enceinte et aux abords de l'exposition. Il incombe aux exposants de pourvoir à leur assurance
- Les exposants s'engagent, par l'acceptation du règlement, à renoncer à tout recours envers l'organisateur
- Le montage des stands se fera obligatoirement entre 7 h et 8 h 30 et libérés pour 20 h
- Les exposants ont la possibilité de déposer leurs objets le samedi de 17 h à 18 h (pas de gardiennage)
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de ce vide-grenier.
- Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur de la salle.
- **Les allées doivent rester libres à la circulation et les issues de secours dégagées. Chaque exposant s'engage à ne pas déborder de son emplacement, le déballage des marchandises devant les tables pouvant poser problème**

Réservations à adresser à : Annick PERNEZ
42 rue Laennec
29710 PLONEIS

Pour informations complémentaires : ☎ 06 70 63 15 24 (après 18 heures)
asso-ste-anne@orange.fr

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Fait à _____ le _____

Autorisation parentale

Madame et/ou Monsieur.....autorise(nt) leur(s) enfant(s), indiquer nom(s) et prénom(s)à vendre ou échanger leurs jouets et vêtements lors du vide-greniers à la salle Ti an Dourigou de Plonéis.

Fait à.....le.....

Signature

**PRIÈRE DE JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE POUR LE RETOUR DE
VOTRE CARTE D'EXPOSANT (CARTE EXPÉDIÉE A PARTIR DU 12 OCTOBRE 2024)**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE
DES BULLETINS D'INSCRIPTION ET DU REGLEMENT**